

### CONTACT ADMINISTRATIF

Christine COURBOU: Ligne directe: 04 63 05 03 72

### CONTACT PEDAGOGIQUE

Lydie PASTOR - Responsable des formations -AES-ASG-Modules AMP/AVS

Mail : lydie.pastor@itsra.net—Tèl : 04 73 42 36 03 / 06 32 89 31 88

## Plan d'accès à l'ITSRA

### Transports en commun :

Arrêt de bus : **"Jean Jaurès"** ligne 4 qui permet la liaison ITSRA/gare SNCF

Arrêt de tramway : **"Maison de la Culture"** ligne A

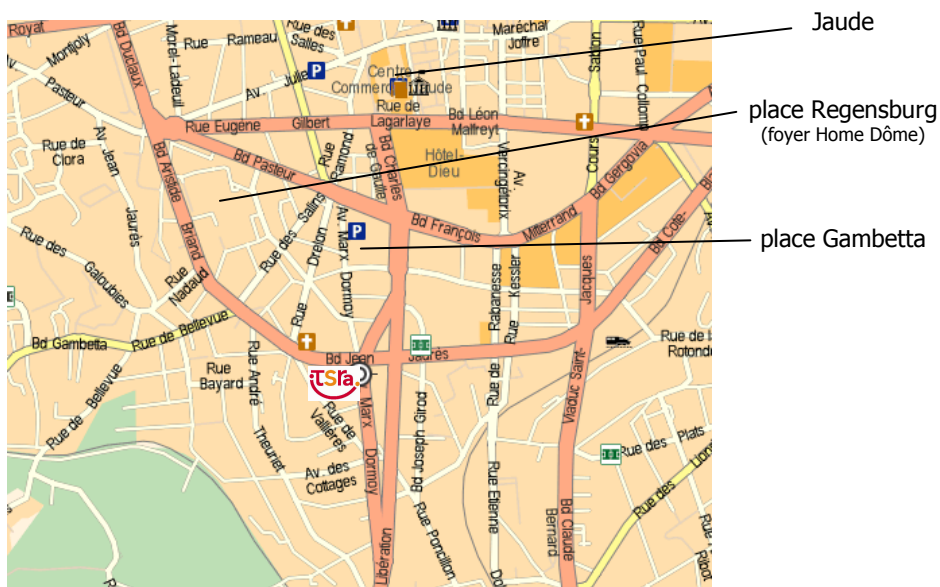
Renseignements complémentaires : [www.t2c.fr](http://www.t2c.fr)

### En voiture, suivre :

"centre-ville" puis "Salins", l'avenue Marx Dormoy longe la place des Salins, elle est à sens unique en direction de Beaumont. L'ITSRA se situe juste après le bd Jean Jaurès.

### Se garer :

Parkings payants les plus proches



Plus d'infos

[www.itsra.net](http://www.itsra.net)



établissement inscrit aux schémas régionaux des formations sanitaires et sociales diplômantes, financées et agréées par



institut  
de travail social  
de la région auvergne



# Formation d'assistant de soins en gérontologie



**Destinée aux professionnels exerçant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées, et justifiant :**

- ▶ d'un DE d'aide-soignant
- ▶ d'un DE d'aide médico-psychologique
- ▶ d'un DE d'auxiliaire de vie sociale

**Cette formation permet l'acquisition de compétences pour un accompagnement optimal des malades et de leurs aidants**

ITSRA 62 av. Marx Dormoy - 63000 Clermont-Ferrand  
Association loi 1901 - N° SIRET 49182702800011  
Déclaration d'activité n° 83 63 0383963

# Assistant de soins en gérontologie

## UNE NOUVELLE FONCTION !

Le plan Alzheimer prévoit la création d'une nouvelle fonction d'assistant de soins en gérontologie : l'ASG intervient auprès de personnes âgées, en situation de grande dépendance et/ou présentant des troubles cognitifs, nécessitant des techniques de soins et de « prendre soin » spécifiques.

L'intervention de l'assistant de soins en gérontologie s'effectue dans le cadre d'une équipe pluri-professionnelle, soit au domicile, soit en établissement de type EHPAD ou à l'hôpital, dans les services de soins et de réadaptation, en unités spécialisées, dans les unités de soins de longue durée...

## POUR REpondre AUX CONSTATS DU SECTEUR PROFESSIONNEL

- ▶ 33% des personnes accueillies en EHPAD souffrent de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées
- ▶ 15 % des patients accueillis dans les USLD présentent une maladie d'Alzheimer
- ▶ Les troubles du comportement sont présents chez plus de 85 % de ces patients et constituent un problème majeur pour les équipes soignantes
- ▶ L'accompagnement au domicile de ces malades est tout aussi difficile et à l'origine de difficultés complexes

# La formation

## OBJECTIFS

- ◆ Apporter les savoirs, savoir-être et savoir-faire relatifs à l'accompagnement de la personne malade
- ◆ Permettre un accompagnement adapté des personnes atteintes de cette maladie, au regard des référentiels d'activités et de compétences définis
- ◆ Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne
- ◆ Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne
- ◆ Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive
- ◆ Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé
- ◆ Réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées

## CONTENU

140 heures de formation théorique réparties en 5 domaines de formation (DF)

- ◆ DF1 : Concourir à l'élaboration et la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne (35 h)
- ◆ DF2 : Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie (21 h)
- ◆ DF3 : Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues ( 28 h)
- ◆ DF4 : Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé (28 h)
- ◆ DF5 : Réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées (28 h)

## CALENDRIER DE FORMATION

- |                          |      |
|--------------------------|------|
| ◆ Du 11 au 15 Mars 2019  | 35 h |
| ◆ Du 1er au 5 Avril 2019 | 35 h |
| ◆ Du 20 au 24 Mai 2019   | 35 h |
| ◆ Du 17 au 21 Juin 2019  | 35 h |